

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021**

tenue en visio conférence le 10 avril 2021

Les votes sont assurés de manière collégiale et sécurisée via l'outil en ligne Balotilo.

**Participants présents ou représentés** : 8 associations membres et 40 adhérents individuels

- **Mot d'introduction du Président et explications sur le déroulé de l'assemblée**
- **Approbation du procès-verbal de l'AG 2020**

*Le procès-verbal de l'assemblée générale 2020 est approuvé par les participants*

- **Rapport moral**

**En annexe et présenté par Yves Lepage, président jusqu'en novembre 2020**

Le président rappelle le contexte sanitaire qui a impacté l'organisation et le travail de l'association sans pour autant nuire à son dynamisme et à sa réactivité. Pour preuve de cette action suivie, les réunions de bureau et les conseils d'administration qui se sont tenus régulièrement et ont permis de traiter les dossiers importants.

Parmi les dossiers à retenir :

- celui des panneaux publicitaires sur Avrillé,
- l'aménagement de la ZAC Océane, suite au projet PRD, qui nécessite toujours une grande vigilance,
- les Sentinelles de la Nature ; outil précieux de repérage du non-respect de la réglementation.

En fin de cet exposé, Yves Lepage confirme s'être retiré de la présidence.

- **Rapport d'activité 2020**

**En annexe**

- L'année en chiffres sur le réseau montre que les façons de réagir et d'agir permettent de relayer des actions de la Sauvegarde mais aussi celles des associations fédérées. Malgré le contexte, la communication et les interviews se sont déroulés via les réseaux sociaux, qui jouent un rôle croissant dans nos actions.

- Sur la question de l'eau, à retenir le nouveau contrat sur le SAGE de Mayenne. C'est un contrat sur 3 ans renouvelable une fois et révisable à mi-parcours. A propos du SAGE Oudon, l'année perturbée a conduit la Sauvegarde à militer pour des mesures plus contraignantes tant sur les prélèvements que sur la qualité. Sur le barrage de Pont à Briollay : ce barrage reconstruit ne présente aucune utilité majeure. La Sauvegarde, qui a soutenu le projet d'arasement du barrage et contesté la simple construction d'une passe à poissons, est en attente du jugement du tribunal de Nantes. Sur la révision du PPRI Louet et confluence Maine, la Sauvegarde demande plus de contraintes.

- Modification des ZNT, l'action de la Sauvegarde a permis de revenir à la prise en compte de l'ensemble du réseau hydrographique afin de répertorier tous les cours d'eau et de limiter les risques de pollution par les nitrates y compris sur les petits cours d'eau.

-Les Sentinelles de la Nature, ce site participatif montre les actions en faveur de l'environnement et signale les dysfonctionnements. Il permet d'enclencher des recours auprès des services de l'Etat ou en justice.

-ZAC Océane de Verrières en Anjou, la construction d'un hangar logistique est toujours prévue par PRD / Gamm Vert entraînant la destruction de 3 hectares de zone humide. L'action concertée de la Sauvegarde et de LPO a conduit ALM à renoncer à l'aménagement d'une autre zone de 6 hectares sur cette ZAC.

-Le parc Sainte Anne, ce dossier dure depuis 3 ans et correspond à l'achat auprès du conseil départemental par un promoteur, d'un parc arboré pour construire un lotissement. La Sauvegarde a informé le promoteur des risques juridiques compte tenu du rejet du dossier par le Conseil National de la Protection de la Nature. A ce jour, le dossier est abandonné.

-Les PLUi, demande d'annulation en cours du projet de PLU de Saumur.  
A noter dans le PLUi d'ALM que 120 hectares de zones humides sont concernés par le voisinage de fortes urbanisations. La trame verte et bleue qui a pour objectif la circulation des espèces n'est plus continue sur le territoire d'ALM.

Sur le plan de la lutte contre le changement climatique, ce PLUi ne prévoit pas assez de places pour le vélo.

L'aménagement de la rocade nord d'Angers doit soulager la voie sur la rive gauche de la Maine et alléger la voirie routière. Une interrogation demeure dans ce renoncement au doublement de l'A11 : l'abandon de l'échangeur Saint Serge qui prévoyait d'alléger la circulation sur la voie sur berge.

### **Echanges sur le rapport d'activité**

Question concernant les sentinelles de la Nature et l'arrachage des haies

Question concernant l'eau (EP relative au rééquilibrage de la Loire entre les Ponts de Cé et Nantes)

Intérêt de CEVA 49 pour répertorier les arbres à remarquer sur le territoire de Loire Authion

Projet de résidences lacustres à Avrillé à proximité d'une Zone Humide

Les rapports moral et d'activités sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité des votes exprimés

### • **Rapport financier 2020 : compte de résultats, bilan, affectation des résultats, cotisations, votes**

**En annexe et présenté par Stéphane Raimbault, trésorier jusqu'en novembre 2020**

Le résultat financier est positif pour 3 raisons

- 1- Augmentation des cotisations (plus 400€)
- 2- Dons = pour 1027€
- 3- Indemnité juridique obtenue contre le groupe Auchan

En termes d'épargne, la Sauvegarde présente un positif de 14000€.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des votes exprimés

- **Rapport d'orientations 2021**

**En annexe et présenté par Stéphane Raimbault, président**

Trois objectifs structurent l'année 2021.

-Le premier objectif sera de trouver un moment festif pour renouer avec la convivialité.

-Le second objectif est de se retrouver sur le terrain.

-Le troisième objectif est le passage de témoin au niveau de la Présidence vis-à-vis des institutions, et de consolider le fonctionnement interne car la SvA est de plus en plus sollicitée par une société en demande d'écologie. Elle doit s'organiser pour répondre à la demande et notamment en direction de la jeunesse.

Florence Denier-Pasquier et Régine Bruny vice-présidentes remercient Yves Lepage en retraçant son parcours en tant que président de la Sauvegarde durant 15 années.

- **Budget prévisionnel 2021**

**En annexe et présenté par Jean Claude Hippolyte, trésorier**

Après la présentation du budget, il est proposé de maintenir le montant des cotisations en fixant donc celles-ci pour 2021 à :

- 70 euros pour les associations
- 10 euros pour les membres individuels

*Le budget prévisionnel et le montant des adhésions pour 2021 sont approuvés par l'assemblée générale à l'unanimité des votes exprimés*

- **Modifications des statuts**

**Projet de modifications présenté par Daniel Béguin, secrétaire-adjoint**

Les objectifs de ce projet sont de :

-Mieux répartir les fonctions de pilotage et de représentation de la Sauvegarde en s'orientant vers une co-présidence

-Intégrer et sécuriser les modes de fonctionnement à distance

-Actualiser et préciser quelques éléments ponctuels (adhésion en ligne, souplesse dans le changement de siège de l'association... )

*Le projet de nouveaux statuts ainsi modifiés est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité des votes exprimés*

- **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Les administrateurs sortants pour cause de fin de mandat sont : Régine Bruny, Sophie Jonville, Marie Mézière-Fortin, Bruno Letellier, Alain Frappin, Charles Gagnard, Jean Claude Hippolyte et Stéphane Raimbault.

Tous sont candidats pour poursuivre leur mandat à l'exception de Bruno Letellier.

Par ailleurs, Michèle Leboulenger s'est portée candidate au conseil d'administration.

*Les 7 administrateurs sortants qui se représentent (Régine Bruny, Sophie Jonville, Marie Mézière-Fortin, Alain Frappin, Charles Gagnard, Jean Claude Hippolyte et Stéphane Raimbault) sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.*

*La nouvelle candidate Michèle Leboulenger est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.*

• **Présentation des Associations adhérentes à la Fédération en 2020**

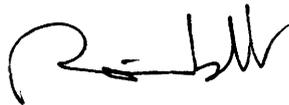
- Association la Blancheraie : l'objectif de l'association est
  - la défense des arbres remarquables du quartier afin de les ajouter au PLUi ,
  - de mettre en avant l'enjeu des intermodalités du quartier,
  - de travailler avec le groupe patrimoine de la SvA sur des sujets communs.
  
- CEVA 49 : l'objectif du collectif est de préserver la biodiversité et l'environnement sur son territoire, le Val d'Authion. Elle s'intéresse notamment à la zone humide située sur Brain-Andard.

**Après épuisement de l'ordre du jour, la réunion est close à 17h15.**

\*\*\*\*\*

Le 17 mai 2021

Stéphane Raimbault, président



Claire Vial, secrétaire



## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2021

tenue en visio conférence le 10 avril 2021

Les votes sont assurés de manière collégiale et sécurisée via l'outil en ligne Balotilo.

**Participants présents ou représentés** : 8 associations membres et 40 adhérents individuels

**Extrait : point relatif au renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

.../...

- **Renouvellement des membres du Conseil d'Administration**

Les administrateurs sortants pour cause de fin de mandat sont : Régine Bruny, Sophie Jonville, Marie Mézière-Fortin, Bruno Letellier, Alain Frappin, Charles Gaignard, Jean Claude Hippolyte et Stéphane Raimbault.

Tous sont candidats pour poursuivre leur mandat à l'exception de Bruno Letellier.

Par ailleurs, Michèle Leboulenger s'est portée candidate au conseil d'administration.

Les 7 administrateurs sortants qui se représentent (Régine Bruny, Sophie Jonville, Marie Mézière-Fortin, Alain Frappin, Charles Gaignard, Jean Claude Hippolyte et Stéphane Raimbault) sont réélus à l'unanimité par l'assemblée générale.

La nouvelle candidate Michèle Leboulenger est élue à l'unanimité par l'assemblée générale.

.../...

\*\*\*\*\*

Extrait conforme au procès-verbal intégral de l'assemblée générale. Fait à Angers le 17 mai 2021,

Stéphane Raimbault, président



Claire Vial, secrétaire

